# Opticien - Monteur et vendeur | Opticienne - Monteuse et vendeuse de lunettes

## Devenez professionnel et technicien de la vue



## Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Spécialiste de la vision, vous êtes en charge de la conception, de l'ajustement, du montage et de la vente d'appareils de correction de la vue, lunettes et lentilles.

Sur base d'une prescription médicale, vous analysez le visage et la dynamique du regard et effectuez le montage pratique d'aides visuelles. Vous jouez également un rôle important en expliquant au client comment bien utiliser ces aides visuelles et en prendre soin.

D'autre part, en tant que commerçant, vous accordez une attention particulière à votre vitrine, offrez un accueil chaleureux et proposez une mise en valeur des articles. Pour augmenter votre chiffre d'affaire, vous proposez également des produits complémentaires : étuis, produits d'entretien, lunettes solaires... et assurez un service après-vente efficace pour fidéliser votre clientèle.

# Journée type

À l'arrivée du client, vous prenez connaissance de la prescription médicale. Ensuite, vous effectuez vos analyses : hauteur de montage, distance au vertex, inclinaison, courbure, effets prismatiques, distance inter pupillaire,...

Une fois la correction déterminée, vous conseillez et guidez le client pour trouver le produit le mieux adapté à ses besoins tout en tenant compte des aspects esthétiques et financiers : verres amincis, à double foyer, antireflets, anti-rayures, monture légère... ou lentilles de contact.

La décision prise, vous procédez au taillage, au calibrage et au montage des verres sur la monture. Enfin, vous ajustez correctement les lunettes sur le nez du client et vérifiez que le confort visuel obtenu est bien celui recherché. Les lentilles de contact sont quant à elles commandées en usine.



# Débouchés

**Au bout de 3 années de formation, vous pouvez choisir de :**

- Ouvrir votre propre magasin d'optique
- Travailler comme salarié dans un magasin d'optique
- Devenir délégué commercial
- Poursuivre votre formation en haute école pour devenir optométriste

# Qualités

**Quelles qualités devez-vous posséder pour être opticien ?**

Vous devez être habile, minutieux et avoir un contact aisé avec la clientèle.

**Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?**

Vous allez développer votre sens de la précision et de l'esthétique et vous aurez acquis des compétences en gestion.

# Détails sur la formation:

**Horaire:**

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année : lundi et mardi (9h30 à 17h00). Cours pratiques organisés le mercredi.
- 2ème année : lundi et mardi (9h30 à 17h00).
- 3ème année : lundi et mardi (9h30 à 17h00).

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 4 heures supplémentaires au programme de 2ème et de 3ème années.

# Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

**Pour toute information concernant votre formation** :

**Téléphone** : 0800 85 210
**Email** : info@efp.be

# Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

D'autres modalités d'accès à la pratique professionnelle peuvent toutefois être admises, sous conditions définies, notamment pour les personnes sous contrat de travail, et ce afin de garantir l'acquisition du volume minimal de pratique professionnelle requis.

Le référent est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

# Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

### DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise opticien et certificat de gestion

**Prix:** 325 euros par an

**Durée:** 3 ans

**Stage:** Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

**Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be**

### CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription
ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• CESS (y compris professionnel)
• ou Diplôme Chef d'entreprise
• ou Diplôme de Coordination et encadrement
• ou Certificat d'apprentissage
• ou Examen d'accès aux formations CESS